



Fraktion der Europäischen Volkspartei im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

## **09/07/2015 : Oui à une adaptation du droit d'auteur, non à sa remise en cause !**

« Nous avons transformé un pamphlet organisant le pillage de la culture européenne en un rapport équilibré conciliant les intérêts des créateurs et des citoyens-usagers », ont déclaré Constance Le Grip et Marc Joulaud, à l'issue du vote sur le rapport relatif à la mise en œuvre de la directive de 2001 sur le droit d'auteur.

« Au départ, ce texte visait à dresser un état des lieux de l'application, pays par pays, de cette directive, notamment au regard du nouvel environnement numérique. En réalité, le rapporteur, Julia Reda, seule élue du Parti Pirate européen, a rapidement tenté de faire de ce travail une opération de démolition du droit d'auteur.

Grâce à un long travail de négociation, nous avons réaffirmé le principe d'une juste rémunération du travail et du talent des créateurs, et insisté sur la nécessité de maintenir des mécanismes de financements pérennes de la création culturelle. Nous avons également proposé des pistes concrètes pour adapter le droit d'auteur aux nouveaux défis de l'ère numérique, en le renforçant, tout en assurant un équilibre entre le respect de la propriété intellectuelle et l'accès du plus grand nombre aux contenus culturels », ont expliqué les eurodéputés.

« L'enjeu est aussi de continuer à proposer en Europe un environnement favorable à une activité économique, celle des industries culturelles et créatives, génératrices d'emplois (7,1 millions d'emplois) non « dé-localisables » et attractifs pour la jeune génération » ont-ils poursuivi.

« Le Parlement européen a envoyé ce matin un message très clair à la Commission européenne, qui a annoncé son intention de proposer avant la fin de l'année une révision de la directive de 2001 sur le droit d'auteur, dans le cadre de l'achèvement du marché européen du numérique : oui à une adaptation du droit d'auteur à l'ère numérique, non à sa remise en cause ! » ont conclu Constance Le Grip et Marc Joulaud.

### **Pour toute information:**

**Marc Joulaud**, député européen  
Tél.: 0388175243 - Courriel : [marc.joulaud@ep.europa.eu](mailto:marc.joulaud@ep.europa.eu)  
Site internet : [www.marcjoulaud.eu](http://www.marcjoulaud.eu)